



La lettre

de

L'AGENDA RURAL

Jura

Édition n°2 – Juin 2023



22 millions de Françaises et de Français vivent actuellement dans les territoires ruraux. 88% des communes de notre pays sont rurales. Les ruralités sont diverses, dans leurs enjeux et leur capacité à faire face aux grandes transitions économique, numérique et écologique. Le Gouvernement veut ainsi mettre en place des solutions adaptées et différenciées, qui répondent aux spécificités de chaque territoire grâce au plan **France ruralités**, construit autour de quatre axes :

- accompagner les projets grâce au programme « Villages d'Avenir » ;
- renforcer la dotation biodiversité;
- faciliter le quotidien des habitants des zones rurales par des solutions concrètes, tel le déploiement des médicobus;
- continuer à revitaliser les petites communes en pérénnisant les zones de revitalisation rurale (ZRR).

En attendant les précisions liées au déploiement de ce nouveau plan, dont les grandes lignes ont été annoncées par madame la Première ministre le 15 juin 2023, cette lettre de l'Agenda rural m'offre l'occasion de présenter un bilan très synthétique des 27 actions initialement retenues comme prioritaires dans le département en mars 2021.

Parmi d'autres accomplissements, nous pouvons nous réjouir de l'ouverture de 25 établissements France services, du recrutement de 10 volontaires territoriaux en administration, de la signature de 8 contrats de relance et de transition écologique ou de la mise en service de 21 sites de téléphonie mobile, ...

Cette lettre vise aussi à vous inspirer : vous y trouverez quelques éléments sur la nouvelle opportunité offerte par le dispositif volontariat territorial en administration, le programme Micro-folie avec un exemple de structure mobile, les déplacements itinérants de la Mission locale Sud Jura et les projets alimentaires territoriaux.

Mme Poullain, sous-préfète de Saint-Claude, référente ruralité pour le département.

L'AGENDA RURAL 2019 – 2022

181 mesures nationales dont 27 déclinées dans le Jura

État d'avancement des mesures au 31 décembre 2022	
7 priorités départementales, 27 mesures	1 chiffre pour illustrer
Axe 1 <u>Faire des territoires ruraux des économies dynamique</u> <u>transition écologique</u>	s, fers de lance de la
Déployer les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)	8 CRTE signés couvrant l'intégralité du département
Développer les projets alimentaires territoriaux (PAT) et les programmes agricoles expérimentaux	3 PAT labellisés
Structurer une offre de tourisme durable et respectueuse de la vie quotidienne des résidents, et accompagner financièrement les acteurs de l'hôtellerie-restauration	1 étude réalisée sur l'offre hôtelière
Encourager l'élaboration de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)	1 PTGE engagé
Axe 2 <u>Faciliter l'accès aux services publics et de</u> Déployer, faire connaître et outiller davantage les Espaces France Services et leurs agents (formation, médiation numérique,)	<u>e santé</u> 25 France services déployés
Mieux prendre en compte les spécificités de l'école rurale	1 convention de ruralité signée
Favoriser et accompagner de manière renforcée l'installation de professionnels de santé libéraux, à statuts spécifiques, d'internes et d'externes dans les zones sous-dotées	16 médecins installés en 2022
Structurer et développer une offre de médecine, de consultations non-programmées de proximité et de télémédecine adaptée aux territoires ruraux	1 communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)
Axe 3 Rapprocher le numérique de tous les habitants des	territoires ruraux
Accélérer le déploiement et atteindre les objectifs fixés en termes de couverture haut-débit	22 143 prises construites
Améliorer la couverture en téléphonie mobile	21 sites mobiles en service
Accompagner les Jurassiens des territoires ruraux vers l'autonomie numérique	22 conseillers numériques recrutés

Poursuivre le déploiement du plan Petites Villes de Demain (PVD)	7 petites villes de demain
Promouvoir et/ou accélérer le déploiement des outils de revitalisation de territoires (ZRR, ORT)	6 ORT signés
Mettre en œuvre et promouvoir l'offre d'ingénierie territoriale mise à disposition par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	1 annuaire des acteurs diffusé
Encourager les élus ruraux à se saisir des dispositifs de la loi Engagement et Proximité	92 élus formés par l'association des maires du Jura (AMJ)
Axe 5 Accompagner et promouvoir la jeune	sse III II I
Déployer et promouvoir le volontariat territorial en administration (VTA)	10 VTA recrutés
Structurer, diversifier et doubler l'offre de services civiques	189 volontaires en service civique en 2022
Augmenter le nombre de jeunes élèves ruraux bénéficiaires des cordées de la réussite et de propositions de stages de troisième	5 lycées en tête de cordée 13 collèges encordés
Développer les offres de formation du Campus numérique	1 campus connecté
Axe 6 Renforcer et verdir la mobilité dans les territo	pires ruraux
Accompagner la mise en œuvre et faire connaître les dispositions de la LOM, notamment la prise de compétence "mobilités" par les collectivités locales (EPCI)	13 EPCI sur 14 compétents
Déployer et promouvoir l'offre de services France Mobilités pour les enjeux de mobilité du quotidien	3 projets d'aménagement cyclable France relance
Favoriser les plateformes de mobilités créées au titre de la nouvelle compétence « mobilité solidaire »	2 plateformes fonctionnelles
Faciliter l'obtention du permis de conduire pour les jeunes des territoires ruraux	230 jurassiens bénéficiaires du permis à 1 €
Axe 7 Améliorer la vie quotidienne pour les habitants des	territoires ruraux
Améliorer l'offre culturelle des territoires les plus éloignés de la culture,	7 contrats territoire de lecture engagés
en implantant des Microfolies et en renforçant le réseau de lecture publique en zone rurale	
en implantant des Microfolies et en renforçant le réseau de lecture	10 communes couvertes par un circuit cinéma itinérant
en implantant des Microfolies et en renforçant le réseau de lecture publique en zone rurale Mobiliser les opérateurs et les structures labellisées du ministère de la	par un circuit cinéma

Le volontariat territorial en administration : Une nouvelle option s'offre aux jeunes

Le volontariat territorial en administration (VTA) a vocation à soutenir les territoires ruraux, en faisant émerger vos projets de développement grâce à des outils d'ingénierie adaptés.

Pour rappel, le VTA s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 30 ans, d'un niveau de diplôme au moins égal à BAC+2 pour une mission d'une durée de 12 à 18 mois.

Il est possible pour plusieurs structures (collectivités, syndicats, associations, ...) de se regrouper pour recruter un VTA.

Afin de rendre l'offre attractive, une aide « coup de pouce sac à dos » de 5 000 € sera versée systématiquement au jeune par l'intermédiaire de la collectivité pour faciliter son installation (mobilité, logement, premières fournitures, ...). Cette aide vient en complément de la subvention forfaitaire de 15 000 € qui vous sera versée pour le recrutement du jeune.

Cette année l'objectif national est de recruter 220 VTA. Les demandes seront traitées au fil de l'eau.



Quelques exemples de missions confiées aux VTA dans le département

Dans le département :

4 VTA recrutés en 20216 VTA recrutés en 2022

Développement économique et géomaticien

Numérique, information, communication – création site intranet. réseaux sociaux

Tourisme et mobilités

Développement territorial

Mise en œuvre de la politique municipale

Suivi du plan d'investissement pluriannuel communal

Appui au service des Ressources Humaines

Archiviste (archivage numérique, méthodologie, réglementation des archives municipales)

Contact: pref-agenda-rural@jura.gouv.fr

Micro-folie : un outil au service de l'animation des territoires

Une Micro-folie est un équipement qui propose des contenus culturels, ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, commerce, etc.). Elle peut s'implanter dans une structure déjà existante ou être intégrée à un nouveau programme.

Les Micro-folies peuvent aussi compléter et renforcer des dynamiques culturelles préexistantes en s'appuyant sur les artistes présents sur le territoire.

Les projets implantés dans les quartiers prioritaires politiques de la ville (QPV) ainsi que les projets ciblant les zones rurales, sont particulièrement encouragés.

Les contenus du Musée numérique sont gratuits et permettent d'avoir accès aux collections nationales des 12 établissements culturels

fondateurs et à plusieurs collections régionales et européennes, comme celles du centre Pompidou, du château de Versailles, du Louvre, de la cité de la musique – Philarmonie de Paris, du festival d'Avignon, du musée national Picasso-Paris, du musée d'Orsay, de l'Opéra national de Paris et d'Universcience.



Savez-vous qu'une micro-folie peut être itinérante?

L'exemple de la micro-folie Méli'Art dans le Doubs

6 médiathèques sont investies par la micro-folie 2 micro-festivals ont été proposés

L'organisation en place :

- Présence de la micro-folie dans chaque médiathèque durant 4 semaines minimum
- Mise en place de l'espace de réalité virtuelle avec 3 casques et de multiples contenus
- Création par le public d'une « œuvre collective » dans chaque médiathèque visitée
- Diffusion d'opéras, de ballets, d'œuvres entières et organisation de soirées/spectacles
- Arrivée d'une animatrice en charge des animations/ateliers
- Mise en place un outil collaboratif pour l'échange de documents avec les différents partenaires qui accueillent la micro-folie



Il est possible de recruter un volontaire territorial en administration (VTA) pour concevoir et mettre en œuvre un projet micro-folie.

Contacts: r.guegen@villette.com / patrick.demange@culture.gouv.fr

Accompagner et promouvoir la jeunesse : Le Milo'Mobile Tour 2023, à la rencontre des jeunes des territoires ruraux !

Grâce à son bus, la Mission locale Sud Jura se déplace cette année encore à la rencontre des jeunes à partir de 16 ans et crée pour l'occasion le Milo'Mobile Tour 2023. Le véhicule est équipé de deux espaces pour les accueillir, un pour les échanges individuels et un second pour les animations.

Des animateurs et conseillers sont présents pour offrir une aide personnalisée, et proposer des formations et des opportunités d'emploi adaptées aux besoins de chacun.

Les thématiques récurrentes sont :

- les dispositifs d'accompagnement
- l'orientation vers la formation et l'emploi dont les contrats aidés et l'apprentissage
- l'accès aux outils d'orientation et découverte de métiers avec le casque de réalité virtuelle : métiers 360

9 EPCI visités soit 58 actions menées



Contact: mlsudjura.milomobile@milobfc.fr

Projets alimentaires territoriaux (PAT)

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) menés dans le Jura ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'alimentation locale et saine pour tous, l'installation d'agriculteurs et la transition écologique.

L'exemple du Pays Lédonien :

Quelle forme prend ce projet?

- Le PAT « Bio » porté par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), un organe indépendant multi-partenarial, vise à la structuration de filières biologiques et à la commercialisation des produits qui en sont issus. La SCIC intervient aujourd'hui sur les filières de la viande bovine et des légumes bruts bio. Elle facilite la commercialisation en circuit court auprès de la restauration collective et des grandes surfaces. Le but est de faciliter l'accès du plus grand nombre aux produits bio locaux tout en assurant des débouchés aux producteurs.

En appui, l'association Jura Nature Environnement accompagne les agriculteurs au changement de pratiques et sensibilise les citoyens. Coopilote, quant à elle, aide à l'installation de porteurs de projet en agriculture grâce à la création d'espaces-test, comme sur la commune de Val-Sonnette. Cette coopérative offre la possibilité aux porteurs de projet de tester leur activité sur un terrain avant de la pérenniser.

- La communauté de communes Bresse-Haute-Seille développe son projet alimentaire, pour renforcer les filières alimentaires propres à ce territoire et réfléchir avec les habitants sur l'agriculture locale de demain.





LES DÉFIS DE L'AGRICULTURE DE NOTRE TERRITOIRE :



Valoriser les productions locales et les AOP et aider le développement des AOP peu développées (volaille de Bresse...)



Promouvoir le maraichage



Maintenir le foncier et lutter contre les friches sur les coteaux



Faciliter la transmission des exploitations et des savoir-faire



Accompagner la structuration des filières (pisciculture, aviculture, viticulture...)



Renforcer les liens entre agriculteurs, élus, habitants

